



Rapport d'activité Suisse 2008

**HANDICAP
INTERNATIONAL**



Sommaire

Présentation 3

Présence dans le monde 4-5

Urgence 6 à 9

Développement 10 à 13

Mines et BASM 14 à 17

Rapport financier 18 à 25

Remerciements 26

Président : Bernard Poupon

Responsable de la publication : Paul Vermeulen

Création maquette : Vincent Perrin / In medias res

Iconographie : Læthicia Lamotte

Edition Suisse : Ueli Anken, Alexandre Armand

Impression : Atar Roto Presse SA, Genève

Crédit photo 1^{re} de couverture :

© J. Clark pour Handicap International

Crédit photo 4^e de couverture :

© N. Axelrod pour Handicap International

Crédit photo page 2 : DR

Handicap International est cofondatrice de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines, lauréate du prix Nobel de la paix 1997.

ÉDITO

La dignité : un défi universel



L'année 2008 restera marquée par les succès des ONG dans la nouvelle gouvernance mondiale. C'est bien dans ce cadre que doit être appréciée la victoire contre les bombes à sous-munitions (BASM), à la suite de la signature du traité d'Oslo le 3 décembre 2008. Dès l'entrée en vigueur du traité, sans doute en 2010, l'utilisation des

BASM deviendra illégale, et les victimes de ces armes bénéficieront d'une obligation d'assistance exigeante.

2008 a également vu l'entrée en vigueur de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, une étape importante pour 650 millions d'individus concernés à travers le monde.

Cette convention, aujourd'hui soutenue par une majorité d'États*, mais pas encore par la Suisse, propose une vision inclusive et réaliste de la citoyenneté, une approche que notre association défend depuis l'origine au sein de ses programmes.

Afin de produire un impact positif, cette convention et ses principes devront toutefois se traduire par des avancées tangibles dans le quotidien des individus, de leur famille et de leur communauté, et ce, dans une temporalité qui réponde à la profondeur de leur dénuement.

Notre conception de la solidarité internationale est de contribuer à répondre à cette attente par des actions concrètes. Ce sont elles qui légitiment notre projet associatif, à commencer par la prise en compte des personnes en situation de handicap dans les contextes de crise, puis leur accompagnement dans des programmes de reconstruction et de développement, en apportant notre soutien aux initiatives locales et en interpellant les États sur leurs responsabilités. Malgré une conjoncture économique moins favorable aux organisations de solidarité internationale, c'est le sens de notre combat pour la dignité !

Bernard Poupon
Président de Handicap International Suisse

* Au 13 juillet 2009, 144 pays avaient signé la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.



Handicap International

■ Statut

Créée en 1982, Handicap International est une ONG (organisation non gouvernementale) reconnue d'utilité publique. Elle a reçu la médaille Nansen en 1996, et en 1997 le prix Nobel de la paix avec les ONG de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines (ICBL), dont elle est cofondatrice. Depuis 1999, Handicap International dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies (Ecosoc).

■ Objectifs, mandat et bénéficiaires

Depuis sa création, Handicap International conçoit et met en œuvre des solutions adaptées aux besoins et aux attentes des personnes handicapées, de leur famille et de leur communauté. Aujourd'hui, sur tous les continents, l'association agit auprès des personnes handicapées, des groupes particulièrement vulnérables et des populations confrontées à la pauvreté, aux conflits et aux catastrophes. Elle intervient aussi bien dans des contextes de crise, qui nécessitent une mobilisation immédiate, que dans une perspective de reconstruction et de développement pour assurer à tous, sans discrimination, l'accès aux soins, à l'éducation, au travail, aux loisirs et l'exercice d'un rôle social au sein de la communauté.

■ Réseau des sections

Pour élargir ses ressources humaines, financières et techniques, mais également pour renforcer son audience sur la scène mondiale, Handicap International a établi des sections en France, en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, en Allemagne, au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis. Voir également page 27.

Chiffres clés en 2008

■ Effectifs



2 723 collaborateurs affectés aux missions sociales, dont **2 521** personnels nationaux dans les pays d'intervention⁽¹⁾ et **202** personnels expatriés ou affectés aux programmes⁽²⁾.

312 collaborateurs aux sièges des sections⁽²⁾.

(1). Emplois directs et indirects existant au 31 décembre 2008.

(2). Exprimés en postes équivalents temps plein annuels.

■ En chiffres

Budget

126 millions de francs suisses : c'est le budget global de Handicap International.

61,3 % des ressources sont d'origine privée.

Présence dans le monde

59 pays d'intervention.

266 projets.

8 sections qui constituent le réseau Handicap International.

Soutien en Suisse

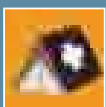
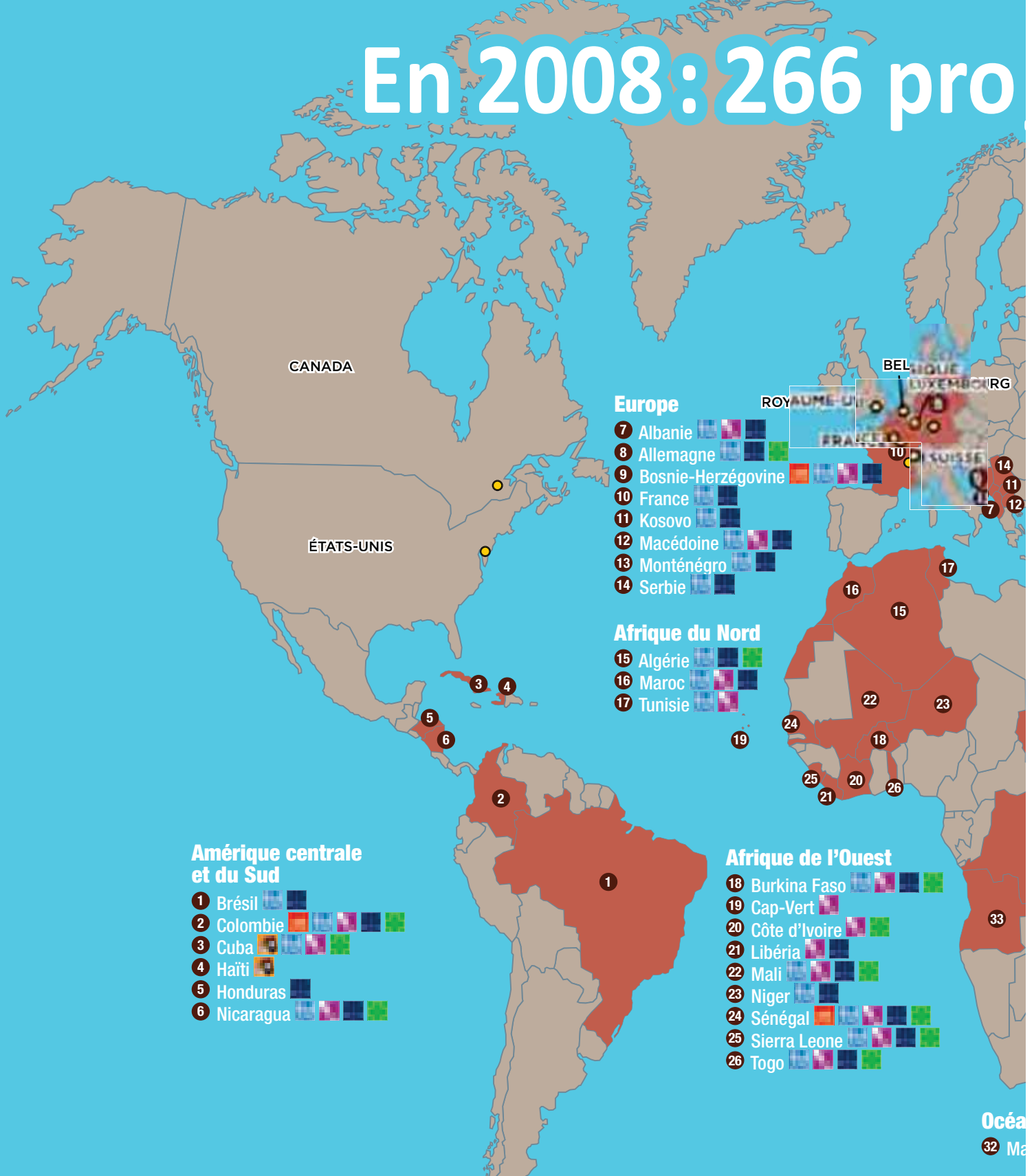
41 784 donateurs.

379 Marraines et Parrains Solidaires

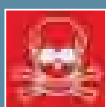
Pétition internationale

Plus de **700 000** signatures contre les bombes à sous-munitions (BASM) récoltées par les huit sections de Handicap International.

En 2008 : 266 pro



Urgence



Actions contre les mines



Insertion



Réadaptation



Prévention soins et santé



Droits et politiques du handicap



Réseau international (sections, bureau de représentation)

jets dans 59 pays

CEI : Communauté des états indépendants

- 42 Fédération de Russie (dont Caucase du Nord) 
- 43 Ouzbékistan 

Asie du Nord-Est

- 44 Chine 
- 45 Corée du Nord 

Asie du Sud

- 46 Afghanistan 
- 47 Bangladesh 
- 48 Inde 
- 49 Népal 
- 50 Sri Lanka 
- 51 Pakistan 
- 52 Maldives 


Asie du Sud-Est

- 53 Myanmar (Birmanie) 
- 54 Cambodge 
- 55 Indonésie 
- 56 Laos 
- 57 Philippines 
- 58 Thaïlande 
- 59 Vietnam 

Moyen-Orient

- 27 Égypte 
- 28 Irak (dont Kurdistan irakien) 
- 29 Jordanie 
- 30 Liban 
- 31 Territoires palestiniens 

Afrique australe, du Centre et de l'Est

- 33 Angola* 
- 34 Burundi** 
- 35 Éthiopie 
- 36 Kenya 
- 37 Mozambique 
- 38 Rép. démocratique du Congo 
- 39 Rwanda 
- 40 Somaliland/Puntland 
- 41 Soudan 

Asie du Sud

- 40 Madagascar 

HANDICAP
INTERNATIONAL

- Pays où les activités ont été initiées en 2008 : Birmanie, Haïti.
- Pays où les activités ont été stoppées en 2008 : aucun.

Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de Handicap International sur le statut des territoires.

Venir en aide à toutes les personnes affectées

Lorsqu'un conflit ou une catastrophe naturelle affectent des populations, l'intervention humanitaire de Handicap International est dimensionnée selon l'ampleur de la crise et le nombre de bénéficiaires potentiels. La forme de l'action dépend du contexte de l'urgence. Cependant, dès les premiers jours et quels que soient les projets envisagés, Handicap International veille à rendre l'aide accessible à tous, en particulier aux plus vulnérables.

Au moment de la crise, les victimes perdent souvent tous leurs moyens d'existence et la capacité à faire face à leurs besoins les plus élémentaires. Dans ces circonstances exceptionnelles, toute la population devient d'une certaine façon vulnérable et demande à être secourue. En couvrant, dès le début des opérations de secours, les besoins de base de tous les réfugiés ou sinistrés, une attention particulière est portée aux plus vulnérables, dont font partie les personnes blessées ou handicapées. Leurs besoins spécifiques sont alors pris en compte.

Dans la durée, les actions visant la couverture des besoins de base diminueront, puis s'arrêteront. Seules se poursuivront, le cas échéant, les actions plus spécifiquement ciblées vers les personnes en situation de handicap, dans les phases de reconstruction ou de développement.

■ Les champs d'action

La distribution de l'aide humanitaire

Guerres et déplacements de personnes qui fuient les combats ou sont expulsées de leur habitation, crise chronique aboutissant à une famine, épidémie dévastatrice qui entrave la vie économique d'une région, catastrophe naturelle qui détruit les maisons ou les rend inhabitables pour des mois... Il existe un grand nombre de situations, toutes très différentes, qui privent une population de ses moyens habituels d'existence. L'organisation des secours permet alors de pallier ce qui a été détruit ou abandonné.

Pour être efficace, la distribution de l'aide humanitaire doit s'appuyer sur l'identification correcte des nécessités, avec une attention particulière aux personnes vulnérables. Le stockage, l'acheminement et la distribution doivent être organisés en cohérence avec la nature et l'importance des besoins des publics concernés et selon un système sécurisé.

Pays : Haïti | République démocratique du Congo (Katanga et Nord-Kivu).

La gestion de camps de réfugiés

Les camps apparaissent en temps de guerre ou de forte instabilité politique, ou lorsque la population fuit une catastrophe naturelle et ses conséquences (maisons détruites, épidémie, insécurité). Regroupées dans des lieux qui n'étaient pas destinés à les accueillir, les personnes déplacées ou réfugiées manquent le plus souvent de tout : abri, nourriture, vêtements, structures sanitaires.

L'action d'urgence consiste à identifier les sites capables d'accueillir plusieurs milliers de personnes, à installer des camps et à les organiser (avec la possibilité de circuler, des latrines, des points d'eau, des zones de distribution, etc.). Il est aussi important que l'assistance soit coordonnée et que les besoins spécifiques des personnes vulnérables, dont les personnes handicapées, soient pris en compte.

Pays : Inde | Soudan.

Le rapatriement de populations

Quand un conflit s'éteint ou diminue d'intensité, les populations déplacées ou réfugiées ont à cœur de rentrer chez elles, surtout lorsque sont prises des initiatives de réconciliation nationale. Pour que ces nouveaux déplacements ne reproduisent pas les difficultés initiales, il est crucial qu'ils soient préparés. Les maisons des candidats au retour existent-elles encore ? L'activité économique peut-elle absorber les arrivants, parfois partis depuis de longues années ? Les populations restées sur place sont-elles prêtes à accueillir ceux qui avaient dû fuir ? Le rapatriement suppose en outre l'adaptation des conditions de transport à l'état sanitaire, à l'âge et au handicap éventuel des personnes déplacées.

Pays : Soudan.

La prévention du handicap et les soins

Les crises humanitaires génèrent souvent de lourds bilans en termes de nombre de morts et de blessés. Pour ces derniers, la présence précoce de personnel soignant est essentielle, car, dans un environnement précaire, même de petites blessures s'aggravent rapidement. C'est pourquoi la prise en charge immédiate des traumatismes et la prévention des séquelles invalidantes sont au cœur du mandat de l'association. L'urgence est donc aussi de surmonter les obstacles, tels que l'inaccessibilité géographique, la distance, l'absence de moyens de transport et l'insécurité, qui séparent fréquemment les équipes médicales des populations victimes d'une crise.

Pays : Irak | Soudan.

Les relais handicap et vulnérabilité

Au plus fort d'une crise, l'accès à l'aide humanitaire des personnes vulnérables (enfants, vieillards, personnes handicapées, etc.) est particulièrement compromis. Les « relais handicap et vulnérabilité » déployés par l'association permettent une meilleure visibilité des soins et des distributions qui leur sont dédiés. Établis en coordination avec les acteurs communautaires, ces relais ont également pour but d'informer et d'orienter les bénéficiaires vers les structures humanitaires qui peuvent les aider. Par leur existence même, ces relais sont une incitation pour les autres intervenants à prendre en compte les besoins spécifiques des personnes les plus fragiles, en prévoyant par exemple la construction de latrines ou de points d'eau accessibles à tous.

Pays : Myanmar | Haïti | Inde.

La réhabilitation d'infrastructures

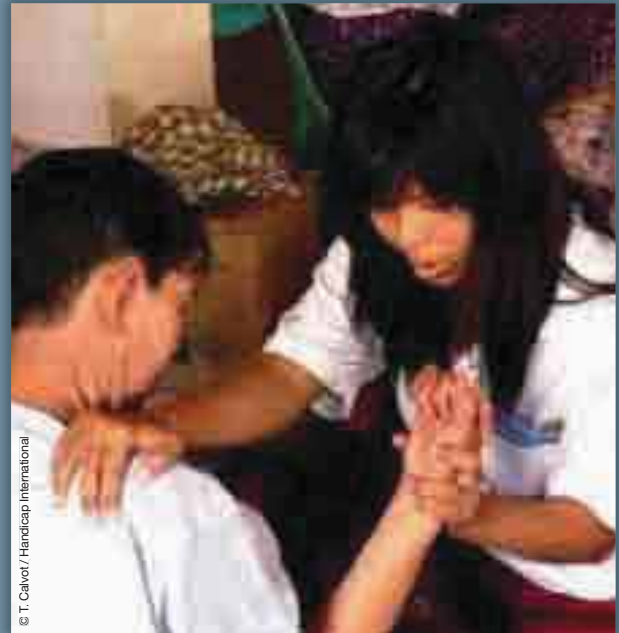
Les zones qui ont été dévastées par une catastrophe naturelle, par un conflit violent ou par des bombardements présentent des obstacles difficilement franchissables pour des populations enclavées, mais aussi pour les équipes de secours, qui peinent à leur délivrer une aide humanitaire. La réouverture d'accès routiers et la mise en place de ponts temporaires peuvent alors constituer une urgence vitale.

Pays : République démocratique du Congo (Sud-Kivu).

La reconstruction d'habitats

Une crise humanitaire ou la résolution d'un conflit s'accompagnent d'importants mouvements de populations, et la quête d'un habitat devient une priorité. L'urgence humanitaire est de proposer aux nombreuses personnes concernées des solutions rapides, qui leur permettent de retrouver un logement sain, sûr et adapté à leur environnement. L'identification des bénéficiaires prioritaires est également un préalable incontournable afin que les plus vulnérables ne soient pas négligés. L'accessibilité des nouvelles constructions aux personnes handicapées est une condition essentielle de la réussite à long terme de l'intervention.

Pays : Bangladesh | Indonésie.



Myanmar

Suite au passage du cyclone Nargis, cette personne bénéficie d'une séance de physiothérapie, à Labutta.

Dans les camps thaïlandais, 6 400 réfugiés birmans ont reçu en 2008 une prothèse ou une orthèse et des soins de physiothérapie.

Inde

Des victimes des inondations dans le Bihar attendent devant l'un « des relais handicap et vulnérabilité ».



■ Les moments forts en 2008

Myanmar – Cyclone Nargis

Nombre de collaborateurs en 2008 : 32 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleur : Aktion Deutschland Hilft (Coopération allemande).

Le cyclone Nargis a provoqué, le 2 mai 2008, une catastrophe de grande ampleur sur toute la côte sud du Myanmar. Il a tué 140 000 personnes et touché 800 000 habitations. En tout, 2,5 millions d'individus ont été affectés par ce cyclone. Il a aussi réduit les moyens de secourir les victimes, car 75 % des structures de soin ont été endommagées, y compris celles dédiées aux personnes handicapées.

Handicap International n'était pas présente en Birmanie, mais un projet d'intervention a été immédiatement envisagé. Deux « relais handicap et vulnérabilité » ont été mis en place pour identifier et satisfaire les besoins de base ou spécifiques des personnes handicapées. Au travers de ces relais, les équipes ont apporté des aides techniques à la mobilité, mené des séances de rééducation et dirigé les patients qui les nécessitaient vers les services spécialisés restés en activité. Ils ont également permis aux personnes handicapées de profiter pleinement des services de base offerts par les acteurs humanitaires présents (accès à l'eau, à la nourriture, aux programmes d'installations sanitaires, etc.).

Inde – Inondations dans le Bihar

Nombre de collaborateurs en 2008 : 15 employés locaux et 3 expatriés.
Bailleur : ECHO.

L'État du Bihar, dans le nord de l'Inde et à la frontière népalaise, a subi durant l'été 2008 des pluies torrentielles aux conséquences alarmantes. Très vite, les mouvements de populations fuyant les inondations sont devenus massifs. Début septembre, les autorités indiennes indiquaient le chiffre de 4 millions de personnes affectées. Plus de 800 000 d'entre elles étaient réparties dans quelque 284 campements temporaires.

Handicap International était présente en Inde, mais hors de cette région. L'évaluation des besoins réalisée dès le mois d'août a fait apparaître la nécessité d'une réponse large, comprenant la couverture aussi bien des besoins de base des habitants que de ceux spécifiques des personnes handicapées. L'action a ainsi porté sur l'amélioration des conditions de vie des populations déplacées, par l'installation, l'organisation et la gestion de camps temporaires en faveur d'environ 200 000 victimes des inondations, avec une attention particulière aux personnes vulnérables.

Haïti – Ouragan Ike

Nombre de collaborateurs en 2008 : 70 employés locaux et 8 expatriés.
Bailleurs : Programme alimentaire mondial, ministère luxembourgeois des Affaires étrangères.

Durant le dernier semestre de 2008, Haïti a été frappé par quatre cyclones dont le plus récent, Ike, a été le plus destructeur. Handicap International n'était pas active en Haïti, mais les besoins étaient criants dans ce pays extrêmement pauvre et le choix d'intervenir s'est imposé.

Grâce à des véhicules à six roues motrices, l'association a pris en charge la distribution de l'aide humanitaire sur tout le territoire, à partir des bases de Cap-Haïtien, Gonaïves, Jacmel et Port-au-Prince. Handicap International a aussi mis en place un « relais handicap et vulnérabilité » à Gonaïves pour répondre aux besoins spécifiques des victimes de l'ouragan, y compris en matière de soutien psychosocial.

RDC – Conflit au Nord-Kivu

Nombre de collaborateurs en 2008 : 32 employés locaux et 5 expatriés.

Bailleurs : Programme des Nations unies pour le développement, Pooled Fund.

La zone du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo, a vu son contexte sécuritaire et humanitaire se dégrader lentement depuis plus d'une décennie. Celui-ci est devenu très préoccupant à l'été 2008, avec la reprise des combats entre les forces gouvernementales et la milice du chef tutsi Laurent Nkunda. Au gré de l'évolution des lignes de front, environ 250 000 personnes ont été forcées de se déplacer en novembre, notamment sur l'axe Kanyabayonga-Beni. Leur situation très précaire a pesé également sur les habitants des villes qui ont dû les accueillir. De nombreux acteurs humanitaires sont actifs au Nord-Kivu, mais l'insécurité ambiante et les distances importantes parcourues par les déplacés ont compliqué les interventions. Handicap International a proposé son expertise pour le recensement des personnes déplacées et l'identification des familles d'accueil. L'association a aussi organisé une plateforme logistique afin de soutenir les distributions des autres ONG. À partir d'un entrepôt à Beni, des camions ont ainsi acheminé des biens humanitaires vers les populations déplacées et les familles d'accueil.

Kenya – Conflits postélectorales

Nombre de collaborateurs en 2008 : 10 employés locaux.

Bailleurs : ACDI (gouvernement canadien), CRS/USAID, Zivik (gouvernement allemand), gouvernement australien.

Les violences qui ont suivi les élections du 27 décembre 2007 au Kenya ont provoqué un millier de morts et obligé 70 000 personnes à quitter leur logement. Présente depuis seize ans dans le pays, l'association est intervenue pour aider la population regroupée dans des camps de transit. Elle a fourni à ceux qui avaient tout perdu les moyens de reprendre une vie sociale et une activité économique. Selon les cas, le plus urgent était de retrouver du bétail, des outils, des ustensiles de cuisine. Handicap International a également facilité la mise en place de groupes de parole

pour les femmes éprouvées par les violences, et d'ateliers thérapeutiques par le dessin pour les enfants.

■auprès des réfugiés et déplacés

Burundi

Nombre de collaborateurs en 2008 : 21 employés locaux et 1 expatrié.
Bailleurs : Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), Fondation André et Cyprien.

C'est à la demande du HCR que Handicap International a lancé, fin 2007, un programme pour venir en aide aux 12 000 réfugiés urbains, essentiellement d'origine congolaise, installés à Bujumbura. L'association a mis sur pied un système de distribution de colis alimentaires et de kits d'hygiène aux réfugiés les plus vulnérables, tout en intégrant les populations burundaises, et notamment les personnes handicapées, dans des projets d'insertion sociale. De même, elle a pris en charge les frais médicaux des plus démunis. Afin de faciliter l'intégration des réfugiés, Handicap International a également assumé les coûts de scolarisation et d'internat pour une quarantaine d'adolescents issus des camps, qui poursuivent leurs études à Bujumbura.

Liban

Nombre de collaborateurs en 2008 : 4 employés locaux.
Bailleurs : ECHO, ministère luxembourgeois des Affaires étrangères.
La violence est le principal problème des enfants qui vivent dans les camps palestiniens au Liban. En 2008, une vaste campagne d'affichage a permis de faire prendre conscience de cette question aux familles. Handicap International a également apporté un soutien financier et technique aux centres d'animation qui proposent des activités parascolaires et de loisir dans les camps, ainsi qu'aux centres de santé qui dispensent des soins psychiatriques et psychologiques. Enfin, l'association a formé des travailleurs sociaux et des enseignants au repérage des troubles psychologiques chez les enfants. Ainsi, 178 jeunes ont pu être confiés à des spécialistes.

Sri Lanka

Nombre de collaborateurs en 2008 : 128 employés locaux et 10 expatriés.
Bailleurs : ECHO, UMCOR (fonds OFDA), AmeriCares, Caritas Germany, Chaîne du Bonheur, Serendib.
Dans le nord-est de l'île, les affrontements ont obligé la population civile à trouver un refuge très relatif dans des camps de déplacés. Les blessés sont particulièrement nombreux. Pour éviter que les blessures – notamment par mines ou par balles – ne deviennent invalidantes, un programme de prévention du handicap a été mis en place dans trois hôpitaux au sein même des camps.

Handicap International est aussi intervenue pour aider les réfugiés ou déplacés au Bangladesh, en République démocratique du Congo et au Sud-Soudan.



Haïti

Suite au séisme naturel (ouragans, tempêtes tropicales) de 2008, Handicap International a mené une mission d'évaluation.

Dans les camps de réfugiés à la frontière somalienne, Handicap International a identifié **6 500** personnes handicapées qui ont reçu des aides de marche et des soins de réadaptation.

RDC

Des biens humanitaires ont été acheminés vers les populations déplacées et les familles d'accueil suite au conflit dans le Nord-Kivu.

